



Groupe Naturaliste de Franche-Comté



# obs natu

*le bulletin*



*numéro 4  
décembre 2005*

ISSN : 1775-8009

# S O M M A I R E

n°4, décembre 2005

|  |    |
|--|----|
| <b>Un coup de jumelles pour la nature</b> - Réhabiliter les oiseaux non nicheurs, Réseau Lynx, pourquoi participer ? | 3  |
| <b>Enquêtes</b> - Oiseaux envahissants, Chevêche, Grande Aigrette  | 7  |
| <b>Au vol</b> - Rapaces : attention aux chiffres   | 10 |
| <b>Curiosités ornithos</b> - Août - Octobre 2005   | 11 |

**Directeur de publication** : Frédéric Maillot

**Rédacteur en chef** : Jean-Philippe Paul

**Conception et mise en page** : Jean-Philippe Paul & Guillaume Petitjean

**Comité de relecture** : Groupe Publications et Enquêtes du GNFC : Michael Coeurdassier, Didier Lavrut, Frédéric Maillot, Dominique Michelat, JeanPhilippe Paul

**Textes et illustrations à envoyer à** : [gnfc@wanadoo.fr](mailto:gnfc@wanadoo.fr)

## **Groupe Naturaliste de Franche-Comté**

15, rue de l'industrie - 25000 Besançon

Tel: 03 81 50 43 10 - Fax: 03 81 61 66 21

[gnfc@wanadoo.fr](mailto:gnfc@wanadoo.fr)

Retrouvez le GNFC sur Internet :

[www.mre-fcomte.fr/Public/GNFC.php](http://www.mre-fcomte.fr/Public/GNFC.php)

[fr.groups.yahoo.com/group/obsnatu-fc](http://fr.groups.yahoo.com/group/obsnatu-fc) (liste de diffusion en partenariat avec le GNFC)

Association agréée au titre de la protection de la nature



# un coup de jumelles pour la nature

## Réhabiliter les oiseaux non nicheurs dans l'argumentaire de la conservation.

Dans le cycle annuel des oiseaux, la reproduction est primordiale puisqu'elle symbolise la survie à long terme des espèces. On s'enthousiasme alors de la reproduction d'une espèce menacée ou rare dans une région. Néanmoins, une partie de l'année, les oiseaux de la région ne sont pas occupés par la reproduction. Durant cette période dite « inter-nuptiale », les oiseaux ont également des exigences en termes de ressources, d'habitats et de quiétude. Ceci est valable aussi pour les espèces dont une partie de la population immature peut errer sur un territoire quelques jours ou quelques mois. Les enjeux de conservation en période inter-nuptiale sont bien connus pour les oiseaux d'eau hivernants à l'échelle internationale ([www.wetlands.org](http://www.wetlands.org)).

Chacun connaît aussi l'importance des habitats d'Afrique subtropicale pour l'hivernage des espèces européennes et les scientifiques pointent souvent cette problématique pour expliquer les fluctuations d'une espèce. Toutefois, la problématique d'hivernage des oiseaux de notre région en dehors des zones humides est encore lacunaire et sous-estimée. Dans l'évaluation écologique d'une commune ou d'un site naturel, il serait dommage de négliger les observations inter-nuptiales en ne retenant que les espèces montrant des indices de reproduction. Certaines méritent en effet une attention particulière en hiver en Franche-Comté :

### - le milan royal

Parmi les menaces énoncées dans le Plan national de restauration de cette espèce en déclin (Sériot *et al.* 2004), on constate que toutes sont valables en période hivernale : dégradation de l'habitat et disparition des populations proies, empoisonnement direct ou indirect, disparition des décharges, tir, lignes électriques, collision avec des véhicules, compétition interspécifique, éoliennes. En outre, ce plan propose deux types d'actions à mener en hiver : inventaire et suivi des dortoirs, création de placettes d'alimentation. Le milan royal hiverne principalement dans



le sud de l'Europe mais il le fait de plus en plus en Europe centrale, notamment en Suisse (Aebischer 2003).

#### - le **busard Saint-Martin**

Rare et méconnu en Franche-Comté, ce rapace est l'un des plus menacés d'Allemagne et il ne niche pas en Suisse. En hiver, notre région accueille plusieurs dizaines d'individus d'origines diverses avec de fortes variations interannuelles dépendantes de la qualité de la reproduction, des conditions climatiques et de l'abondance de campagnols. Une lacune de connaissances concernant les effectifs traduit le moindre intérêt porté au statut hivernal. Le séjour des busards dans un secteur dépend de la présence de parcelles favorables à l'établissement de dortoirs et de la quiétude de ces sites (friches, marais...).

#### - la **pie-grièche grise**

Cette espèce menacée est probablement en fort déclin dans notre région. Les plateaux jurassiens et le nord de la Haute-Saône abritent l'essentiel des nicheurs. En hiver, les observations deviennent moins rares sur le premier plateau et apparaissent dans les vallées alluviales. S'agit-il d'oiseaux jurassiens en dispersion ou notre région accueille-t-elle parallèlement des oiseaux du nord ? L'hivernage peut durer six mois, d'octobre à mars, et son bon déroulement est vital à la survie d'une population. Quelles sont les exigences écologiques de la pie-grièche grise en hiver ? Difficile à dire, mais il existe apparemment des similitudes avec les sites de nidification : zones herbagées, arbres et arbustes, abondance de proies...

Aussi, les secteurs accueillant l'espèce régulièrement en hiver doivent être valorisés dans les inventaires de zones naturelles remarquables.

De manière plus anecdotique peut-être, la fréquentation de la chaîne jurassienne par des immatures d'aigles royaux et de circaètes Jean-le-Blanc doit être considérée avec intérêt. Ces individus doivent survivre quelques années dans des habitats en marge des territoires des adultes nicheurs avant d'être eux-mêmes matures. La Franche-Comté est en limite d'aire et joue un rôle qu'il reste à définir dans l'estivage (circaète) ou l'erratismes (aigle royal) de ces espèces, en lien étroit avec les probabilités d'installation d'éventuels couples reproducteurs dans notre région.

Ces exemples doivent nous inciter à ne pas sous-estimer la période internuptiale ou l'erratismes des immatures, d'une part dans notre manière d'observer et de noter sur le terrain, et d'autre part dans les argumentaires scientifiques proposés aux décideurs en matière de protection de la nature.

*Jean-Philippe Paul*



Busard Saint-Martin femelle immature  
Jean-Philippe Paul

## Réseau Lynx, pourquoi participer ?

Quand on trouve fortuitement une trace de lynx ou lorsque l'on recherche spécifiquement cette espèce, il est utile de connaître le Réseau Lynx.

- *Qu'est-ce que le « Réseau Lynx » ?*

Le Réseau Lynx étudie la répartition et le statut du lynx boréal en France. L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage est chargé par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable d'animer ce réseau. Actuellement présent dans 16 départements des massifs alpin, jurassien et vosgien, ce réseau s'appuie sur deux commissions :

- la **commission d'observation** pour relever les indices de présence du lynx et suivre le développement ou la régression éventuelle de l'espèce,
- la **commission de constatation des dommages** pour constater les cas de prédation sur le cheptel domestique et permettre l'indemnisation de l'éleveur et délimiter les zones à problèmes.

Ces deux commissions sont composées de correspondants locaux d'origines diverses (ONCFS, ONF, fédération départementale des chasseurs, lieutenants de louveterie, associations de protection de la nature, personnes agissant à titre individuel) ayant suivi une formation spécifique. Les correspondants locaux recueillent les observations sur des formulaires adaptés et les transmettent au coordinateur départemental (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt). Les données collectées sont analysées chaque semestre par l'ONCFS et



Chevreuil, proie prise, Didier Pépin

rapportées dans le bulletin d'information du « Réseau Lynx ».

- *Pourquoi participer au Réseau Lynx ?*

Les informations recueillies par le réseau naturaliste et transmises au Réseau Lynx permettent : a) de suivre l'**évolution de la répartition du lynx** et de ses effectifs, ainsi que la dynamique des populations, b) d'identifier les **menaces** éventuelles susceptibles de peser sur cette **espèce protégée**, c) d'argumenter sur le **rôle de ce prédateur dans les équilibres sylvo-cynégétiques**.

- *Que rechercher ?*

Quatre types d'indices : les observations visuelles, les cadavres de Lynx, les restes de proies et les empreintes.

- **observation visuelle** : Hauteur au garrot > 50 cm, nettement plus grand qu'un renard. Pelage, roux en été, plus sombre en hiver, plus ou moins tacheté de noir. Queue courte terminée par un manchon noir. Oreilles surmontées de pinceaux de poils peu visibles à distance. Attention, le lynx est très différent des chats qui sont beaucoup plus petits. Une observation visuelle n'est jamais considérée comme un indice certain.

- **cadavre de lynx** : les causes de mortalité sont diverses : collisions avec les véhicules, empoisonnement, braconnage.

Attention, le lynx est protégé et seule une personne habilitée (agent ONCFS, ONF, louvetier) peut manipuler un cadavre.

- **restes de proies** (surtout chevreuils et chamois tués par morsures au cou). Consomme d'abord les parties les plus charnues (membres postérieurs ou antérieurs) en laissant les os proprement décharnés et assemblés les uns aux autres. Non dérangé, le lynx revient plusieurs jours sur sa proie parfois recouverte de feuilles ou de terre. Attention, la proie peut être consommée par des charognards (renard, sanglier) et l'examen précis des traces de morsures devient nécessaire.

- **empreintes** (voir photo) : 3 fois plus grandes que celles du chat, rondes (membres antérieurs) ou légèrement allongées (membre postérieur), diamètre de 7 à 9 cm. Pelotes digitales ovales très espacées dissymétriques par rapport à l'axe médian. Piste souvent rectiligne, longueur du pas env. 0.7 à 0.8 m en allure normale. Marques de griffes très rares. Attention aux empreintes de chien dont les griffes ont mal marqué. Dans ce cas, voir la disposition des pelotes digitales.

- **autres indices** : les cris et les crottes sont affaire de spécialiste. En cas de soupçon, chercher d'autres indices dans le secteur concerné.

- *Où et quand chercher ?*

Le Lynx occupe le massif jurassien (Ain, Jura, Doubs) des premiers reliefs jusqu'au haut-Jura. Il est plus localisé dans les Vosges. Pour préciser la répartition de l'espèce, les prospections sont à cibler sur ses marges actuelles : Revermont,



Trace de Lynx, Jean-Philippe Paul

département du Doubs en dessous de 800 m, Sundgau et Piémont Vosgien. La prospection des forêts avec barres rocheuses et zones ouvertes enclavées est à privilégier. L'hiver favorise la recherche d'empreintes et la période du rut (février - avril) permet d'obtenir des indices de reproduction.

- *Que faire en cas de découvertes d'indices ?*

Contactez un correspondant du Réseau Lynx, seul habilité à valider et à transmettre l'observation. Protéger la dépouille s'il s'agit d'un cadavre de lynx. Eviter de perturber l'environnement d'une proie. Photographier, dessiner ou faire un moulage des empreintes.

- *Correspondants Lynx au GNFC :*

N. Jeannot à Charquemont, E. Lamy à Deluz, D. Michelat à Sainte Colombe, M. Montadert aux Verrière de Joux, C. Morin à Besançon, J-C. Weidmann à Beure.

Vous pouvez également contacter l'ONCFS de votre département.

*Emmanuel Cretin*

*Bibliographie: Le Lynx en région Bourgogne – Franche Comté : évolution et statut actuel. ONCFS, 8 p., 2003/ Dossier formation des correspondants du réseau Lynx. ONCFS, 60 p., 2001/ Les prédateurs en actions - Manuel sur l'identification des proies de grands prédateurs et d'autres signes de présence. Molinari et al. 2000*



# enquêtes

## **Enquête nationale : oiseaux « envahissants (?) » en France.**

La LPO lance une enquête sur les espèces introduites « envahissantes » pouvant donner lieu à des populations férales (c'est-à-dire survivant à l'état sauvage). En effet, depuis quelques décennies des espèces d'oiseaux non indigènes ont vu leurs effectifs croître considérablement en France. Certaines nichent à présent régulièrement dans le pays. D'autres n'en sont qu'aux prémices de leur installation. Certaines ne semblent pas poser de problème (au moins pour l'instant) à l'avifaune autochtone, alors que d'autres, comme l'ibis sacré ou l'érisma rousse par exemple, constituent une menace réelle pour d'autres oiseaux et pour les milieux qu'ils occupent. La LPO souhaite donc faire le point sur le

statut, la distribution, les effectifs et leur tendance, pour certaines espèces (voir liste ci-dessous). Une enquête récente a fait le point sur l'ibis sacré (ONCFS/INRA, mars 2005) et ne nécessite pas d'actualisation.

Pour la Franche-Comté, le GNFC centralisera cette enquête par l'intermédiaire du Comité d'homologation régional.

### **Les espèces retenues sont :**

pélican frisé, cygne noir, bernache du Canada, bernache nonnette, olette d'Egypte, tadorne casarca, canard mandarin, érisma rousse, faisan vénéré, perruche à collier, inséparable de Fischer, inséparable masqué, léiothrix jaune, martin triste, capucin bec-de-plomb. De même, certaines espèces qui se sont reproduites au moins une fois ou très



Canard mandarin femelle, Doubs, Jean-Philippe Poul

localement, en France ou en Europe occidentale : spatule d'Afrique, flamant nain, flamant du Chili, oie à tête barrée, canard carolin, tourterelle maillée, conure veuve, bulbul des jardins, corbeau familier, spréos *sp.*, choucadors *sp.*, tisserin gendarme, capucin bec-d'argent et toute autre espèce exotique vue. Outre l'ibis sacré, précédemment cité, **sont exclus** le cygne tuberculé, le faisan de Colchide, les colins de Californie et de Virginie, la perdrix choukar et le pigeon biset des villes. Il faudra être vigilant concernant la nidification possible de certaines espèces au printemps 2006 : cygne noir dans le Territoire-de-Belfort, tadorne casarca à l'Isle-sur-le-Doubs (25), Bernache du Canada à Bonal (25), faisan vénéré sur le secteur Loue-Lison. Signaler dans la mesure du possible les interactions possibles ou observées avec les espèces indigènes voisines, tant sur le plan comportemental que biologique. Les données seront recueillies jusqu'à la fin de la saison de reproduction 2006. D'avance un grand merci pour votre aide.

Les données peuvent être transmises à Dominique Michelat, 9 ter rue du Crêt 25 300 Sainte-Colombe (dominique.michelat@wanadoo.fr) ou au GNFC (gnfc@wanadoo.fr) qui transmettra.

*Dominique Michelat pour le GNFC,  
Philippe-J. Dubois pour la LPO*

## *Enquête Chevêche en Haute-Saône.*

Prévue en 2005, puis reportée (*Bull. Obsnatu* n°1 et 2), l'enquête Chevêche en Haute-Saône est prévue pour 2006. Deux enquêtes ont eu lieu en 1995 et 2000 dans un secteur compris entre Vesoul, Lure et Luxeuil. Les résultats de la 1ère enquête sont publiés dans *Falco* (Scheifler *et al.* 1998) et ceux de la seconde sont en cours de rédaction. Les résultats principaux montrent une diminution de la part des communes abritant au moins 1 chanteur entre 1995 (52%, n=96) et 2000 (38,5%, n=104), ainsi qu'une baisse du nombre de chanteurs (respectivement 63 et 49). Les résultats de cette nouvelle enquête serviraient à la mise en place d'un plan de protection de cette espèce et de ses milieux, notamment dégradés par l'implantation de lotissements dans la « ceinture verte » des villages. Nous comptons sur votre participation indispensable à cette enquête d'envergure (début du terrain dès février). Merci de contacter le GNFC ou les coordinateurs ci-dessous.

*Renaud Scheifler, Michael Coeurdassier et  
Frédéric Maillot*

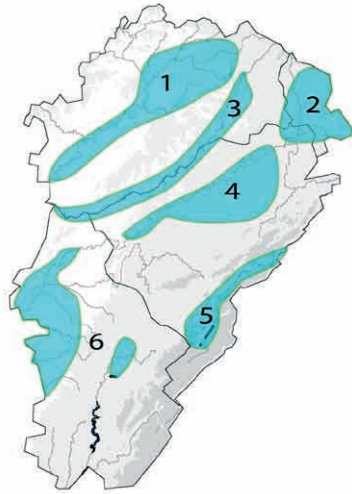


Chevêche d'Athènes, Jean-Philippe Pout



## Comptage des grandes aigrettes mi-janvier 2006.

La grande aigrette est un migrateur et un hivernant de plus en plus présent en Franche-Comté ces dernières années. Il devient nécessaire de recenser précisément et régulièrement cette espèce, même si nous aurions du l'initier plus tôt pour documenter l'essor de ce héron. Chez nos voisins, l'espèce est dénombrée régulièrement en Saône-et-Loire (notamment fin novembre) et en Alsace (mi-janvier). Le GNFC organise un comptage en Franche-Comté le 15 janvier 2006, soit le WE des comptages nationaux d'oiseaux d'eau. Un dénombrement aura lieu le même jour côté alsacien, ce qui permettra d'avoir une bonne image de l'hivernage sur le Sundgau. De même, l'opération sera menée côté bourguignon, au moins en Saône-et-Loire (notamment Bresse et vallée du Doubs) et en Côte d'Or (val de Saône et de l'Ognon).



Principales zones d'observation de la Grande-Aigrette, GNFC 2005

**Organisation** : des responsables de secteurs (carte des secteurs ci-dessus) organiseront l'opération sur les sites correspondants en définissant les méthodes adaptées au contexte (recensement diurne en même temps que les oiseaux d'eau ou crépusculaire au dortoir). Ils centraliseront en outre les résultats.

**Pour participer à ce comptage** veuillez contacter le GNFC ou l'un des responsables de secteur ci-dessous :

*Secteur 1* : val de Saône et affluents – resp. Didier Lecornu ([lecornu.didier@wanadoo.fr](mailto:lecornu.didier@wanadoo.fr))

*Secteur 2* : Nord-est Franche-Comté – resp. Bernard Marconot ([b.marconot@wanadoo.fr](mailto:b.marconot@wanadoo.fr))

*Secteur 3* : Vallée de l'Ognon – resp. Christophe Mauvais ([emchr@wanadoo.fr](mailto:emchr@wanadoo.fr))

*Secteur 4* : Doubs moyen et 1er plateau – resp. Christophe Morin ([christophe.morin19@libertysurf.fr](mailto:christophe.morin19@libertysurf.fr))

*Secteur 5* : Haut Doubs – resp. Dominique Michelat ([dominique.michelat@wanadoo.fr](mailto:dominique.michelat@wanadoo.fr))

*Secteur 6* : Jura – resp. Marc Giroud ([lejuv@yahoo.fr](mailto:lejuv@yahoo.fr))

JPP



Grande Aigrette, Eric Ferry



# au vol...

Circaète Jean-le-Blanc, Jean-Baptiste Merrillot



## Rapaces : attention aux chiffres

L'enquête «rapaces» initiée en 2000 s'est concrétisée par un ouvrage de référence (Thiollay et Bretagnolle (coord.) 2004). Parallèlement à la quantification des effectifs nicheurs français, les auteurs ont estimé que la qualité de la couverture géographique permettait des estimations régionales. Celles-ci font office de référence (méthode validée et publiée) mais il est légitime de les relativiser pour susciter le questionnement. On notera p.135 de l'ouvrage que « ces résultats ne doivent être considérés qu'à titre indicatif ». En complément de cette discrète mise en garde, nous discutons ici de la pertinence des chiffres annoncés pour la Franche-Comté en prenant 3 exemples :

- **Busard cendré** (80-105 c.\*\*).

La raréfaction - peu documentée - de ce busard en Franche-Comté a conduit à une contraction de sa distribution, aujourd'hui

limitée au Finage jurassien (14 c. en 2004, Moyne 2005\*). Il paraît peu probable que notre population dépasse 25 couples.

- **Busard Saint-Martin** (111-159 c.\*\*). Tant qu'un suivi régional précis n'est pas fait avec une méthode adaptée à la rareté de l'espèce, il convient de considérer ces chiffres comme optimistes.

- **Circaète Jean-le-Blanc** (2-5 c.\*\*).

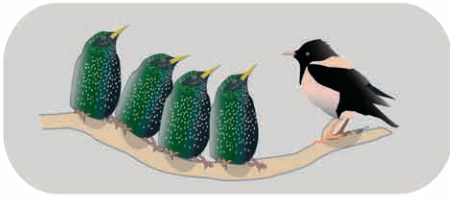
Cette fourchette semble uniquement basée sur les potentialités du Jura (R-J. Monneret, *in litt.*). En d'autres termes, il n'existe aucune donnée publiée qui documente la reproduction récente du Circaète en Franche-Comté. Il est possible que la réalité coïncide avec ces chiffres, mais tout reste à démontrer.

Constatons avec humilité qu'en 2005, notre vision régionale est encore fragmentaire sur bien des points et que la connaissance doit toujours être actualisée, même dans un domaine aussi étudié que les rapaces.

JPP

### Bibliographie :

- \*Moyne G. (2005). Busard cendré : prospection et protection. *Bull. Obsnatu* n°2.
- \*\*Thiollay J-M. & V. Bretagnolle (coord.) (2004). *Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux & Niestlé, Paris. 175 p.



# curiosités ornithos

## Faits marquants de l'automne (août – octobre 2005).

*Plongeurs et grèbes.* Un **plongeon arctique** s'arrête sur le lac Saint-Point (25) le 17.10. *Hérons et cigognes.* Un **butor étoilé** est noté le 26.10 à Falletans (39) en basse vallée du Doubs, secteur qui accueille un effectif record de **hérons gardeboeufs** le 27.08 avec 20 ind. à Pesieux (39). Ailleurs, l'espèce est vue à Vaivre (70) le 10.10 (2 ind.) et à Fédry (70) le 23.10 (3 ind.). La **grande aigrette** fournit 54 observations sur la période pour un max. de 15 ind. le 26.10 aux Magny (70). La **cigogne noire** est notée jusqu'au 18.09 pour un total de 28 observations et 49 ind. (max. de 6 ind. le 29.08 à Liesle (25) et le 2.09 à Pont-de-Roide (25)). Au moins 120 **cigognes blanches** sont mentionnées cet automne avec un max. de 35 le 28.08 à Randevillers (25). Une **spatule blanche**\* est vue sur

les bords de Saône à Vereux (70) le 31.08. *Canards et oies.* 11 **oies cendrées** sont vues à Vaivre le 6.10, 3 resteront jusqu'au 8.10. Un juv. **tadorne de Belon** est vu le 24.08 à Frasne (25) et 3 ind. le 4.10 à Vaivre. Trois données de **fuligules nyrocas**\* : un le 8.09 à La-Rivière-Drugeon (25), un du 8 au 10.10 à Desnes (39) et 2 le 31.10 à Chapelle-Voland (39). Une **harelde boréale**\* est trouvée le 30.10 à Fournet-Blancheroche (25). *Rapaces.* Un **circaète Jean-le-Blanc**\* est vu à Besançon le 4.08 et 2 tardifs le 9.10 à Pont-de-Roide. Un à deux **aigles royaux**\* fréquentent Lajoux (39) dès le 30.09 et un **aigle botté**\* est vu le 8.10 à Pont-de-Roide. Un **aigle de Bonelli**\* est vu vers Saint-Point les 9 et 10.10. Trois données de **faucou kobeze**\* : 1 à Pont-de-Roide et 1 à La Rivière-Drugeon le 25.09 et 1 à Amancey (25) le 26.09. Le premier **faucou émerillon** est vu à Champagne/Loue (39) le 4.09. *Grues, limicoles et laridés.* Les 7 premières **grues cendrées** sont notées le 9.10 à Besançon (25) et 4 autres sont à Beaujeu (70) le 16.10. Au moins 7 **grands gravelots** notés dont 4 le 31.08 à Frasne (25). Un **pluvier argenté**\* est noté le 17.09 à Vaivre et un autre le 20.10 à Petit-Noir (39). Un **bécasseau maubèche**\* est vu le 18.08 à Frasne, un autre les 20

Hérons gardeboeufs, Frédéric Maillot



et 21.09 à Pagny (39). Le **bécasseau cocorli** fut rare : 3 le 31.08 puis 1 le 4.09 à Frasné, 1 le 14.09 à Vaivre. Une **bécassine sourde** est vue le 7.10 à Falletans. Un **courlis corlieu** est vu à Frasné le 26.08. Un **tournepierre à collier\*** est vu à Foulenay (39) le 26.08. Un **labbe sp.\*** est noté à Vaivre le 22.08 et un autre le 2.10 à Pugey (25). Une **mouette mélanocéphale\*** est présente à Pusey (70) le 3.10 puis à Vaivre le 8.10. Trois **guifettes leucoptères\*** cet automne : 1 le 20.08 à Vaivre, 1 le 24 à Granges-Narboz (25) et 1 le 30.08 à Saint-Point (25). *Engoulevents et passereaux.* Un **engoulevent d'Europe** est observé sur les bords du lac de Vaivre le 18.10 : date et lieux insolites. Un **rollier d'Europe\*** est observé les 30 et 31.08 à Bouverans (25). Un **pipit à gorge rousse\*** est trouvé à Pagny le 21.09. L'**accenteur alpin\*** est noté le 25.10 à Nans-sous-Saint-Anne (25) (2 ind.) et le 30.10 à Salins-les-Bains (39) (1 ind.). Six données de **gorgebleue à miroir** sont obtenues entre le 26.08 et le 22.09. Le mois d'août apporte 2 données de **cisticole des joncs\*** : 1 du 1er au 10.08 à Pagny, 1 du 26 au 28.08 à Bonnevaux (25). Dix données de **réميز penduline** sont mentionnées dont un effectif record de 50 ind. le 25.09 à Sainte-Colombe (25). Une **pie-grièche à tête rousse\*** très tardive est vue à Osselle le 16.10.

Le Ballon d'Alsace accueille un **bruant des neiges\*** précoce le 25.10 alors que 3 données de **bruant ortolan** sont signalées en septembre, toutes dans le haut Doubs. Une dernière rareté majeure est observée en fin de période : un **bruant rustique\*** le 30.10 à Blye (39).

JPP



Haralde borstale, Jean-Philippe Poul

Merci à tous pour la transmission de vos informations. Sources : «Aviphone» (03.81.61.00.81, répondeur) & «Obsnatu-fc» (liste de discussion électronique ; inscription à : [obsnatu-fc-subscribe@yahoogroupes.fr](mailto:obsnatu-fc-subscribe@yahoogroupes.fr))

Informatisation des données au GNFC: Ph. Legay

\* espèces rares soumises à homologation (demander une fiche au GNFC)

*Observateurs* : Beschet L, Bouvot D, Bresson C, Briot M, Casagrande J, Chapuis M, Cretin E, Déforêt T, Delafollye L, Dubail D, Durlet P, Emo P, Etienney D, Farine M, Fonteneau A, Nicot J, Gatefait JM, Gentilin C, Gérard JM, Girod J, Giroud M, Gollion C, Hirsch M, Houillon Y, Kéry M, Kurtzemann B, Lavrut D, Lecornu D, Legay P, Locatelli G, Maas S, Maillot F, Marconot B, Martial P, Mauvais C, Medeau M, Mehr JP, Ménetrey J, Michelat D, Michelat JM, Monneret RJ, Morlet L, Paul JP, Pépin D, Petitjean G, Piton M, Ravenot F, Richard F, Ruffinoni F, Tissot B, Viard B, Weidmann JC, Wolff E.

Le Bulletin Obsnatu est d'abord un média numérique (format PDF). Merci de transmettre votre e-mail au GNFC pour le recevoir (env. 1 Mo). Pour recevoir une version papier en noir et blanc, une participation de 5 € par an est nécessaire (voir bulletin d'adhésion au GNFC).